



Bulletin d'adhésion- Saison 2020 – 2021

Photo d'Identité

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Tél :
Date de naissance :
Email :@.....
Profession :
N° Licence si déjà adhérent Fédération Française de Randonnée
dans un autre club :
Titulaire du Brevet de Secourisme Oui – Non
Si oui date d'obtention
Taille T-Shirt S M L XL XXL

1/ DEFINITION DE L'ACTIVITE :

Le longe côte consiste à marcher en mer dans les zones de baignades dont la profondeur permet la marche des participants avec pagaie, demi-pagaie, Longe Up, gants palmés ou plaquettes de natation.

2/ VIE DE GROUPE :

Je m'engage à suivre les indications données par les encadrants de l'activité pour ma propre sécurité et celle du groupe.

L'association HYERES LONGE COTE se réserve le droit :

- ✓ d'annuler une séance en fonction des conditions météo (exemple : orage), de limiter le nombre de participants à une séance ou sortie, en fonction des conditions de sécurité réunies,
- ✓ de décliner une participation à une séance pour insuffisance d'équipement à l'égard de la saison,
- ✓ de renvoyer une personne dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement de la séance, non-respect des adhérents et des encadrants,
- ✓ d'exclure définitivement de l'association toute personne dont les agissements ne seraient pas conformes au règlement intérieur ou à la charte du longeur.

3/ EQUIPEMENT A PREVOIR :

J'ai prévu une tenue adaptée à l'activité, des affaires de rechange, des chaussons de marche aquatique ou running.

4/ MATERIEL :

L'association dispose d'un nombre limité de matériel (pagaies, plaquettes, chaussons, baskets) qu'elle peut prêter ponctuellement ; ce matériel est réservé en priorité aux baptêmes et membres invités par des adhérents.

En cas de pratique régulière et pour éviter tout désagrément (pas assez de matériel de prêt), il est recommandé d'acquérir son propre matériel.

5/ PREFERENCES :

J'envisage la pratique du longe côte sous l'aspect (plusieurs réponses possibles – rayer la mention inutile)

- | | | |
|--------------------------------|-----------|----------------------------|
| ✓ Loisir | Oui – Non | (rayer la mention inutile) |
| ✓ Récupération physique active | Oui - Non | |
| ✓ Pratique sportive | Oui – Non | |

6/ DOMMAGES :

L'association HYERES LONGE COTE décline toute responsabilité pour les vols, pertes et détériorations des effets personnels survenus pendant des activités ou dans les vestiaires.

L'association a souscrit une responsabilité civile couvrant les dommages accidentels causés à un tiers ou aux installations nous accueillant.

7/ACCIDENT :

En cas d'accident, j'autorise les responsables de l'activité à faire appel à des secours d'urgence. En cas de nécessité, j'autorise le transport dans le centre hospitalier ou la clinique la plus proche, où toute intervention chirurgicale ou médicale pourra être pratiquée si besoin est.

Personne à prévenir TEL:.....

8/DROIT A L'IMAGE- INFORMATIONS SUR INTERNET :

J'autorise la publication des photos prises lors de l'activité sur le site internet de l'association et sur la page Facebook du groupe longe côte.

– Oui -Non (rayer la mention inutile)

9/ COTISATION :

La cotisation pour une durée d'un an a été fixée à :

- ✓ Cotisation individuelle : 105 €
- ✓ Cotisation famille : Adhésion 90 €/personne
- ✓ Cotisation - de 18 ans : 28 €

Pour les adhérents licenciés à la Fédération Française de Randonnée via un autre club :

- ✓ Cotisation : 80 € sur fourniture de la copie de la licence en cours

Cette cotisation permet de participer à toute sortie organisée par l'association (au moins 3 par semaine).

* licence : Licence IRA individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels

10/ CERTIFICAT MEDICAL :

Malgré l'arrêté du 20 Avril 2017, relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive, l'Association Hyères Longe Côte oblige un certificat médical annuel pour la pratique du Longe Côte.

Un bilan cardiologique avec test d'effort est conseillé pour les compétiteurs.

Je soussigné (e) agissant en mon nom ou en tant que responsable légal de assume l'entière responsabilité de la pratique de l'activité longe côte proposée par l'association HYERES LONGE COTE pendant la saison 2020 - 2021

Je dispose d'un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique du longe côte indiquant « Apte à la pratique du longe côte » ou « Apte à la pratique du longe côte en compétition » (pour les adhérents souhaitant faire des compétitions ou participer à des rencontres interclubs).

Date du certificat..... Délivré par.....

Copie remise à l'association le

J'acquiesce ma cotisation de..... Le.....

(Pour un paiement par chèque à l'ordre de« HYERES LONGE COTE»

Date et signature, précédé de la mention « lu et approuvé y compris règlement intérieur »

P.S. : Aucune adhésion ne sera traitée si elle n'est pas complétée intégralement et lisiblement et accompagnée du paiement et certificat médical ainsi qu'une photo d'identité